

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

POSTE.

Un an... 35 fr.
Six mois... 19
Trois mois... 10

EN VENTE CHEZ :

A SAUMUR : Chez tous les Libraires.
A PARIS : Chez BONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.
A EWIG : Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 20
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAPPIRE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Avril 1878.

FAUT-IL ESPÉRER LA PAIX ?

L'attitude des diverses chancelleries de l'Europe, le langage de la majorité des journaux qui reçoivent leurs inspirations, sembleraient devoir donner des espérances pour le rétablissement de la paix.

Si la Prusse est bien résolue à favoriser les efforts et les droits des signataires du traité de 1856, si le prince de Bismark donne secrètement et publiquement à la Russie le conseil de laisser régler par un Congrès indépendant toutes les difficultés de l'Orient, la paix cessera d'être une espérance, une illusion, elle deviendra une réalité.

Mais il est bien difficile d'oublier que, pendant plusieurs mois avant la déclaration de guerre de la Russie à la Turquie, l'on parlait aussi chaque jour de paix ; l'on disait également que le prince de Bismark conseillait la modération et cherchait une solution amiable ; les journaux annonçaient sans cesse que la cause de la paix semblait gagner du terrain, et que la guerre entre la Russie et la Turquie serait évitée.

Nous n'avons pas partagé ces illusions à cette époque ; nous avons soutenu que le prince de Bismark voulait la guerre ; nous avons montré que dans chaque protocole présenté à la Turquie se trouvait toujours une clause incertaine, litigieuse, qui empêchait une conclusion définitive.

Nous verrons se reproduire, dans les circonstances présentes, la même tactique du grand chancelier de Prusse. Il fera peut-être entendre un langage pacifique ; mais, si l'on veut suivre avec attention chacune de ses démarches auprès des puissances, si l'on cherche la vérité dans les journaux qu'il inspire, on reconnaîtra que M. de Bismark, ainsi que nous l'avons démontré si souvent, désire un conflit entre l'Angleterre et la Russie, ou entre la Russie et l'Autriche.

Il est nécessaire au succès de ses plans que ces trois puissances se choquent et s'affaiblissent dans une longue guerre d'au moins deux années.

Nous n'avons rien à retirer de ce que nous avons toujours dit au sujet des combinaisons de M. de Bismark pour étendre l'empire prussien de la mer du Nord à l'Adriatique.

Ce qui nous effraie le plus pour le maintien de la paix, c'est que le grand chancelier n'a encore rien gagné au conflit qu'il a suscité et entretenu en Orient, et ce n'est certainement pas pour placer la Turquie d'Europe sous la domination de la Russie qu'il a fait des efforts si persévérants pour mettre aux prises la Russie et la Turquie.

L'Angleterre a pris aussi sa détermination ; elle sera probablement soutenue par l'Autriche et par plusieurs autres puissances.

Il faudrait, maintenant, pour assurer la paix, que la Russie acceptât pleinement l'arbitrage de l'Europe, et qu'elle reculât au delà des Balkans.

Il n'est guère admissible que la Russie consente à ce recul et qu'elle se soumette au jugement des puissances neutres.

Les conseils que lui donnera M. de Bismark n'auront rien de précis et ne sortiront pas des généralités pacifiques.

Ce n'est pas avec des généralités que l'on rédige des traités nouveaux et que l'on renouvelle les anciens.

Il est facile de dire que l'on désire la paix, mais il y aurait quelque chose de plus sérieux, ce serait d'indiquer exactement les conditions d'une solution pacifique.

Les causes de conflits dans la question d'Orient sont nombreuses, et chacun des articles d'un nouveau traité pour remplacer celui de 1856 présente des difficultés qui laissent bien peu d'espoir au rétablissement et à la consolidation de la paix.

LE BON SCRUTIN

Les candidats officiels de la République n'ont pas à se plaindre des agents que le gouvernement a envoyés en province pour faire triompher la bonne cause ; ils triomphent sur tous les points.

Il y a huit ans, en 1870, sous l'Empire, ces circonscriptions étaient presque toutes représentées par des bonapartistes. Tel était le verdict du Peuple Souverain.

L'Empire, tout fier de son succès, nous disait : « Courbez-vous ; vous voyez bien que le pays est avec moi. »

Royalistes et républicains, nous répondions : « Que nous importe votre nombre, il sera peut-être demain avec nous et contre vous ; nous attendons un nouveau scrutin. »

Ce nouveau scrutin eut lieu le 8 février, en 1871 : ces mêmes circonscriptions élisaient presque toutes des députés royalistes.

On pouvait croire que les partisans de la Loi du Nombre allaient se courber devant ce scrutin ; pas du tout. Ils se mirent à protester, refusant de s'incliner ; ils attendaient, eux aussi, un nouveau scrutin.

Ce nouveau scrutin eut lieu en février 1876. Sur quinze circonscriptions, les républicains, les royalistes, les bonapartistes se partagent les sièges, chacun a son lot. Inutile de dire que personne ne se soumit ; on n'en continua que mieux à se disputer les dépouilles, et chacun affirma qu'au nouveau scrutin on pourrait juger le différend.

Ce nouveau scrutin eut lieu le 14 octobre dernier. Les républicains sont battus ; les quinze circonscriptions élisent sept royalistes, sept bonapartistes et un seul républicain.

Fureur des républicains ! Ils ne reconnaissent pas un tel peuple qui élit de tels députés ; ils le traitent de corrompu, de lâche, d'idiot, cassent son verdict et font appel à un nouveau scrutin.

Ce nouveau scrutin a eu lieu dimanche, et cette fois tous les élus sont républicains.

Tout aussitôt les organes républicains qui avaient persiflé, raillé, méconnu les scrutins de 1870, de 1874, de 1876, qui avaient invalidé le scrutin de 1877, prennent des airs vainqueurs. Enfin, le peuple a parlé, le scrutin où ils triomphent est le bon, il n'y a que celui-là de bon ; il est meilleur que tous les autres, et ce peuple de la veille, insulté et bafoué, est un peuple excellent, c'est un souverain qui obéit, comme il le convient, aux proconsuls de M. de Marcère ; il marche au doigt et à l'œil ; voilà un vrai peuple, un vrai scrutin, et le Souverain populaire n'est plus ce pauvre diable tremblant, dépenaillé, misérable, que l'on effrayait avec un sous-préfet, que l'on trompait avec un numéro du Bulletin des Communes, que l'on achetait avec un écu.

Il faut absolument que nous nous courbions, pauvres conservateurs que nous sommes ! Ce scrutin-là, voyez-vous, n'a pas son pareil, et il nous confond à tout jamais. Le bon scrutin est toujours celui où l'on triomphe !

Hélas ! il faut bien l'avouer, nous ne partageons nullement ce sentiment. Le peuple a changé une fois de plus, le souverain s'est contredit une fois encore. En quoi cela nous touche-t-il ? Avions-nous raison quand il nous approuvait ? Avons-nous tort quand il nous condamne ! nous n'avons, royalistes, républicains, bonapartistes, pas plus varié les uns que les autres ; tour à tour, il nous a élevés et renversés, chacun a eu son heure, et chacun a pu dire un moment à son voisin : « Courbe-toi, le peuple me choisit ! » mais le voisin ne s'est jamais courbé, il attendait l'heure suivante et le nouveau scrutin. Eh bien ! nous aussi, nous attendons.

Le peuple, dans cinq scrutins différents, changé cinq fois d'opinion en quelques années. Il changera bien une sixième, n'est-ce pas ? Ce n'est pas nous que de telles variations atteignent, c'est le Peuple Souverain lui-même qui confesse qu'il ne sait jamais ce qu'il veut. Il court, il folâtre, il joue aux raquettes avec sa couronne, et puis qu'il l'a laissée hier tomber du côté de la République, il ira la ramasser un jour ou l'autre, quand cela lui plaira.

Il en prend à son aise avec tous les partis et toutes les opinions, nous en prenons à notre aise avec lui. Nous n'avons jamais reconnu que le nombre constituât le droit et nous n'avons souci d'incliner nos principes devant ses principes.

Nous dirons comme les autres, et avec plus de logique et de raison qu'eux, nous dirons à ce Peuple Souverain : « Tu n'es pas avec nous aujourd'hui, libre à toi ; nous restons chez nous, tu repasseras à la prochaine occasion, quand tu en auras assez des républicains, et ce ne sera peut-être pas bien long. » CHARLES DUPUY.

(Gazette de France.)

Chronique générale.

Nous lisons dans le *Moniteur universel* :

« Finira-t-on par savoir ce que coûtent aux contribuables les promenades des délégués de la commission d'enquête et sur quels fonds sont pris leurs frais de voyage et de séjour ? »

« Des explications ont été fournies à ce sujet par des journaux conservateurs, et, comme elles tendaient à constituer un mode de virement aussi irrégulier que nouveau, nous avons demandé que des éclaircissements fussent fournis par qui de droit. »

« Les journaux de la gauche, au lieu de nous répondre catégoriquement, déclarent encore qu'il est absolument faux que les membres de la commission d'enquête envoyés en mission touchent une indemnité quotidienne de 50 francs. »

« On nous paraît changer complètement la question pour se dispenser d'y répondre. »

« Les sommes provenant du non-paiement de l'indemnité des députés invalidés servent-elles, oui ou non, à payer les dépenses des délégués de la commission d'enquête ? »

« La question est nette, et nous la posons jusqu'à ce qu'elle ait obtenu une réponse suffisante et précise. »

UNE DÉNONCIATION.

On lit dans le *Bien public* :

« Le bruit circule dans les bureaux de la guerre que le général Miribel, l'alter ego du général Ducrot, serait prochainement remplacé dans ses fonctions de chef d'état-major du ministère de la guerre. »

Les journaux radicaux prennent plaisir à lancer, sous forme d'informations, des dénonciations, qui sont à la fois des menaces contre les officiers de l'armée française qui n'ont pas l'avantage de leur plaire, et des invitations légèrement impertinentes à l'adresse du ministre de la guerre.

M. le général Borel doit commencer à s'apercevoir qu'il lui sera impossible de satisfaire tous les désirs des radicaux.

Parce qu'il a agi un jour selon leurs vœux, ils sont plus outrecuidants et plus exigeants que jamais, et il semble que la destitution de M. de Geslin soit un précédent qui leur permet à l'avenir de demander et d'exiger la destitution de tous les autres généraux qui ne partagent pas ou ne proclament pas leurs opinions.

Nous voulons espérer que M. le ministre de la guerre traitera comme elles le méritent ces dénonciations détournées ; autrement il aurait trop de destitutions à faire, et on finirait par lui demander de se destituer lui-même. (Assemblée nationale.)

Le prince Lucien Murat, dernier fils du roi Murat, a succombé, avant-hier matin, à une attaque de goutte dont il souffrait depuis quelque temps.

Le prince Murat était né en 1803. Il fut élu en 1840 député par le département du Lot ; plus tard, il représentait à la Chambre le département de la Seine. Ministre plénipotentiaire à Turin en 1849, il fut nommé sénateur et fait grand-croix de la Légion d'Honneur en 1856.

On nous écrit de Nice :

« Une importante maison de banque, au capital de vingt millions, vient de se fonder ici. L'acte de société a été signé vendredi. M. Gambetta est pour quelque chose dans cette affaire financière. On dit que le nom de l'illustre chef des gauches figure en bonne place dans l'acte constitutif de la société. » (Tablettes d'un Spectateur.)

La *Post*, de Berlin, organe officieux de M. de Bismark, qui avait annoncé que M. Gambetta était attendu à Berlin, dit aujourd'hui qu'il est venu incognito et reparti de même.

M. le général Le Flô, ayant définitivement fait part de son intention de ne pas retourner à Saint-Petersbourg, ne tardera pas à être remplacé. Mais son successeur n'est pas encore désigné.

Nous avons des départements entiers qui sont dans la plus affreuse misère. Les ouvriers sont sans travaux, les indigents sont sans secours, les opérations commerciales sont absolument nulles, et la crise industrielle prend des proportions que nos gouvernants ont bien soin de dissimuler. Si l'on

pouvait publier les lettres de différents fonctionnaires des départements dont nous parlons, on aurait bien vite acquis la preuve que l'ère de prospérité promise par les ministres du 13 décembre n'est qu'une ère de misère, de souffrance et de deuil pour certains de nos départements qui, autrefois, vivaient dans l'abondance, le luxe et le travail.

(Tablettes d'un Spectateur.)

Le régime républicain fait tous les jours de nouveaux adeptes, dit-on. Les fils télégraphiques se mettent même de la partie et ne consentiront plus désormais à transmettre d'autres dépêches que celles expédiées par des employés dûment convaincus de républicanisme.

Nous lisons en effet dans un journal du soir qu'on parle du déplacement de deux inspecteurs et du remplacement du chef du personnel des lignes télégraphiques, ces mesures ne devant être, du reste, que le prélude d'une épuration sérieuse. *Epuration est dur.* Mais, bah ! en République un peu de laisser-aller est de rigueur.

Les examens d'admission vont être bien simplifiés. On ne posera plus au candidat certaines questions sur le maniement des appareils qu'il est appelé à manœuvrer, on lui dira tout d'abord : Etes-vous républicain ?

M. Emile Augier fait dire à un des personnages de sa dernière pièce, les *Fourchambault* : « Henri IV est le fils d'Henri III. C'est mon opinion. »

Le candidat n'y regardera pas à deux fois, lui non plus, et répondra d'un accent convaincu : « C'est mon opinion. » Et il sera reçu bon télégraphiste.

LA LIBERTÉ ELECTORALE.

Ce qu'on va lire se passe dans la circonscription de Castelnaudary, qui vient d'envoyer à la Chambre M. Mir. Le *Courrier de l'Aude* raconte comment les fonctionnaires du 14 décembre punissent les gens qui ne votent pas comme eux, et récompensent ceux qui font de la propagande en faveur du candidat républicain.

« Il est bien entendu, dit-il, qu'en théorie toute liberté est laissée aux électeurs ; que l'Administration ne s'ingère pas dans les élections, et que les révocations et les déplacements étaient des agissements propres aux sous-préfets du 16 mai, avec lesquels ceux du 14 décembre n'ont absolument rien de commun. Mais dans la pratique, c'est fort différent ; ainsi, dans notre arrondissement, les agents de M. de Marcère ont révoqué :

» Lasserre, Flouret, Bénazet, agents de police, comptant l'un 21, l'autre 18, le troisième 20 ans de service.

» Ils ont révoqué encore Gaubert, concierge de la mairie, comptant 22 ans de service et dont le père, le grand-père et le bisaïeul occupaient ces fonctions depuis 162 ans.

» On a renvoyé aussi Carrière, concierge de la sous-préfecture, 25 ans de service, décoré de la médaille militaire.

» Le facteur de Canne-Monestiés, comptant 28 ans de service, a été expédié loin de chez lui.

» Les gardes-champêtres de Villespy, de Lacassaignac, de Villeneuve, de Labessède, ont été également révoqués.

» On a annulé deux fois les élections municipales conservatrices de Labessède.

» Le fils d'un des agents les plus zélés de M. Mir, dans le canton de Belpech, vient d'être nommé percepteur à Gaia.

» L'agent-voyer de Belpech a été remplacé.

» Un autre agent-voyer a été suspendu d'abord, puis envoyé à l'autre bout du département.

» Le sous-préfet envoie aux maires des circulaires où il les menace de la Commission d'enquête. »

AFFAIRES D'ORIENT.

LE PARLEMENT ANGLAIS.

Quand on lit attentivement les discussions du Parlement anglais, on ne comprend pas que certains journaux accueillent si hâtivement des nouvelles pacifiques qui ne reposent sur aucune base sérieuse.

Nous voyons bien que les ministres anglais ne se refusent pas à un arrangement ; nous voyons bien que lord Beaconsfield a encore parlé d'un Congrès possible en en-

déterminant les conditions exigées par l'Angleterre ; nous voyons bien enfin que le marquis de Salisbury, au sujet des armements, a déclaré que « c'était là des mesures de précaution ne renfermant ni intention arrêtée de faire la guerre, ni menace à aucune puissance. » Mais rien ne nous indique jusqu'à présent que le cabinet de Saint-Petersbourg soit disposé à céder aux demandes de l'Angleterre.

Or, il ne faut pas oublier que là est toute la question.

Certainement la Grande-Bretagne ne fera la guerre qu'à son corps défendant, si elle y est obligée pour protéger non-seulement ses intérêts, mais son influence séculaire en Orient. C'est pour cela que ses ministres tiennent toujours une porte ouverte à la Russie pour lui permettre de revenir sur ses résistances premières ; c'est pour cela qu'ils protestent de leur désir de la paix ; c'est pour cela qu'ils demandent encore une fois un Congrès européen pour modifier un état de choses que l'Europe a créé.

Mais leurs conditions sont parfaitement déterminées : il faut que la Russie soumette à ce Congrès son traité tout entier, sans en réserver aucun article, que toutes les puissances enfin règlent la question comme elles l'ont réglée il y a vingt-deux ans.

De ce que l'Angleterre attend patiemment la décision de la Russie, il ne faut donc pas conclure qu'elle hésite ou qu'elle manque de résolution. L'Angleterre est la plus riche des puissances, elle peut supporter des années un état d'armement formidable, elle peut donc mieux que toute autre attendre l'heure d'une pacification ou d'une intervention. Et, pour qui a lu attentivement le discours de lord Beaconsfield et celui de sir Stafford Northcote, il ne reste aucun doute sur la résolution énergique du gouvernement anglais de ne pas laisser exécuter le traité de San-Stefano.

Le dissentiment qui sépare l'Angleterre et la Russie est donc profond ; rien n'est venu jusqu'ici faire espérer un arrangement ; et tant que la Russie n'aura pas cédé, il ne faut attendre aucune solution pacifique.

C'est en ces termes que se résume pour nous le débat.

On nous dit bien que Berlin travaille à amener un Congrès, à obtenir de Saint-Petersbourg des concessions qui promettent une entente ultérieure. Le fait est possible, nous ignorons ce que veut M. de Bismark ; — mais nous dirons toujours que, si le cabinet de Berlin échoue, soit qu'il ne veuille pas la paix, soit qu'il ne la demande pas avec assez d'instance, — la question restera la même et le conflit fatal entre la Russie et l'Angleterre.

Du reste, comme l'a fait ressortir lord Beaconsfield, il y a entre ces deux puissances autre chose qu'une lutte pour les Détroits ou pour une délimitation des provinces affranchies ; il y a une lutte d'influence et de prépondérance en Orient.

Quand le premier lord de la Trésorerie a parlé des immenses possessions de l'Angleterre qui doivent être défendues, quand il a rappelé « qu'aucun César, ni Charlemagne lui-même, n'a régné sur un empire aussi vaste, » — il plaçait la question sur son vrai terrain.

Il est bien clair que l'Angleterre ne craint pas encore pour l'isthme de Suez, dont elle peut s'emparer facilement et qu'elle peut rendre inexpugnable. Il est bien clair qu'elle ne redoute pas sérieusement une expédition russe contre son empire des Indes ; — la Russie en est encore trop loin. Mais ce qui la blesse au cœur, c'est la perte de son influence à Constantinople, où depuis si longtemps elle est habituée à régner en maîtresse.

Elle comprend fort bien que, désormais, si le traité de San-Stefano s'exécute, c'est l'influence russe qui remplacera la sienne et qui s'étendra plus tard sur tout l'Orient. Le sultan gardera bien encore les clefs des Détroits, mais pour le compte du czar, dont il sera le vassal.

Voilà ce que l'Angleterre n'entend pas tolérer ; et elle n'hésitera pas à tirer l'épée, à engager une guerre qu'elle pourra soutenir longtemps, jusqu'à ce qu'elle ait épuisé les ressources financières de la Russie, si la Russie ne consent pas à modifier dans une conférence européenne les conditions de son traité.

RÉPONSE DE LA RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 10 avril.
La réponse du prince Gortschakoff à la

circulaire Salisbury a été expédiée aujourd'hui à tous les représentants russes auprès des grandes puissances.

En voici un résumé :

Le chancelier russe dément que le traité de San-Stefano ait placé un grand Etat slave sous le contrôle de la Russie.

Les arrangements relatifs à la Bulgarie sont seulement le développement du principe établi par la Conférence de Constantinople.

Lord Salisbury a admis lui-même, dans sa circulaire, que la guerre russo-turque ne permettait plus le retour pur et simple au programme de la Conférence de Constantinople.

Le fait même que le traité de San-Stefano n'est qu'un traité préliminaire indique bien que la Russie ne préjuge pas son application définitive, qui exige des études techniques et la conciliation de nombreux intérêts, laissant ainsi la place pour une entente sur les modifications qui seraient jugées indispensables.

La Bulgarie ne sera pas placée sous le contrôle de la Russie, plus que ne l'est la Roumanie.

La Russie a fixé une période maximum de deux ans pour l'occupation de la Bulgarie, parce que, si la durée de cette occupation n'avait pas été définie, un soupçon se serait immédiatement élevé contre elle et on l'aurait accusée de vouloir s'annexer la Bulgarie. La Russie est toute disposée à abréger le terme de cette occupation.

La délimitation de la Bulgarie est indiquée seulement en termes généraux. La Conférence de Constantinople avait assigné elle-même les ports de la mer Noire à la Bulgarie. Les ports de la mer Egée lui ont été assignés dans le traité de San-Stefano pour son développement commercial, développement dont l'Angleterre et les puissances riveraines de la Méditerranée profiteraient le plus.

Le consentement de la Porte et de l'Europe est nécessaire pour l'élection du gouverneur de Bulgarie.

Bien loin de faire entrer la Bulgarie dans son propre système politique, la Russie n'a presque rien changé aux institutions existant dans ce pays ; elle a seulement pris soin de leur application qui était défectueuse.

Le prince Gortschakoff exprime son étonnement de voir que le marquis de Salisbury a soulevé des objections aux stipulations du traité de San-Stefano, concernant l'Epire et la Thessalie.

Mais si la Russie, répond le prince, avait stipulé quelque chose en faveur de ces provinces, on n'aurait pas manqué de l'accuser d'avoir sacrifié les Grecs aux Slaves.

Si elle avait demandé, pour l'Epire et la Thessalie, la même autonomie que pour la Bulgarie, on l'aurait accusée de détruire la Turquie.

La réponse dément ensuite que le traité de San-Stefano stipulât, pour les provinces grecques, des institutions améliorées, en confiant la direction à la Russie.

Elle réfute l'argument de lord Salisbury relatif à la protection de l'église russe. La cause du traité de Kainardji (1774) ayant trait à cette protection, concernait le culte grec orthodoxe et pouvait embrasser tous les chrétiens, sujets du sultan, professant le rite grec.

C'est une grande exagération de dire que la rétrocession de la Bessarabie à la Russie, l'extension de la Bulgarie jusqu'à la mer Noire et l'acquisition du port de Batoum, rendaient la volonté de la Russie prédominante sur tout le voisinage de la mer Noire.

Il est possible que l'Angleterre eût préféré voir entre les mains des Turcs les acquisitions faites par les Russes en Arménie parce qu'elles ont une valeur comme défenses.

Mais c'est justement pour les mêmes motifs de sécurité que la Russie veut les posséder.

Du reste, si l'Angleterre avait voulu épargner à la Turquie les cessions territoriales consenties dans le traité, elle n'avait qu'à se joindre à la Russie. Mais l'Angleterre s'étant refusée à cela, elle ne peut pas contester à la Russie le droit de réclamer la création d'un état de choses qui la dispense, pour l'avenir, de sacrifices nouveaux.

Après avoir réfuté l'argument dont s'est servi lord Salisbury relativement à l'indemnité de guerre, le prince Gortschakoff constate avec plaisir que, comme conclusion de sa circulaire, le chef du Foreign-Office exprime le désir d'assurer le bien-être aux populations de la Turquie, et il continue en résumant ainsi la situation :

Les traités ont été successivement enfreints, depuis 22 ans, par la Turquie, par les Principautés-Unies, par la France et par la Conférence de Constantinople. Le marquis de Salisbury lui-même

reconnait qu'un grand changement est nécessaire en Turquie.

Nous désirons apprendre comment le marquis de Salisbury entend concilier les traités et le droit de l'Angleterre et des puissances européennes, avec la réalisation du bien-être des populations, soumises jusqu'ici à la Turquie.

Nous désirons également connaître comment, en dehors du traité de San-Stefano, lord Salisbury entend atteindre ce but, en tenant compte des droits que la Russie a acquis par ses sacrifices.

La circulaire de lord Salisbury ne contenait aucune réponse à ces questions.

Saint-Petersbourg, 11 avril.

Le *Messageur officiel* publie ce matin l'annexe à la circulaire promémoria du prince Gortschakoff, expédiée de Saint-Petersbourg, le 9 avril.

Ce document est ainsi conçu :

« Lord Loftus me communique la circulaire que le marquis de Salisbury a adressée aux grandes puissances, le 4^{er} avril.

» Cette circulaire a été soumise à son examen attentif.

» Nous devons reconnaître la franchise avec laquelle lord Salisbury expose les vues du gouvernement de Sa Majesté Britannique, sur le traité préliminaire de San-Stefano.

» Nous y voyons, signalées très en détail, les objections du cabinet anglais contre ce traité. Mais nous y avons vainement cherché les propositions qu'il serait disposé à suggérer pour amener une solution pratique de la crise actuelle d'Orient.

» Le marquis de Salisbury nous dit ce que le gouvernement anglais ne veut pas et non ce qu'il veut.

» Or, nous croyons qu'il serait utile que Sa Seigneurie voulût bien faire connaître également ceci, pour l'intelligence de la situation en ce qui concerne le point de vue du gouvernement de Sa Majesté britannique.

» Quant au Congrès, je ne puis que rappeler la marche que, de son côté, le cabinet impérial a suivie dans cette question.

» Il a officiellement communiqué aux grandes puissances le texte du traité préliminaire de San-Stefano, avec une carte explicative. Nous avons ajouté qu'au Congrès, s'il y avait lieu, chacune des puissances représentées aurait pleine liberté d'appréciation et d'action, en réclamant les mêmes droits pour la Russie.

» Nous ne pouvons que réitérer cette même déclaration.

» Veuillez communiquer la présente dépêche au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

» Recevez, etc.

» Signé : GORTSCHAKOFF. »

Semlin, 11 avril.

La Russie accorde Vrain et Tern à la Serbie.

Un plébiscite décidera du sort de Pirot. Les Arnauts massacrent chaque jour des chrétiens à Roumanovo.

D'après une dépêche de Vienne, publiée par la *Bohemia*, de Prague, l'Autriche proposerait à la Russie de faire subir les modifications suivantes au traité de San-Stefano :

La durée de l'occupation ne sera que d'une année et l'effectif des troupes russes en Bulgarie ne sera que de 35,000 hommes. Ce ne sera pas une commission russe, mais une commission européenne qui sera chargée de veiller à l'exécution du traité.

La Serbie sera dédommagée en Bulgarie, afin que la route commerciale qui traverse l'Herzégovine soit libre jusqu'à la mer Noire. Le Monténégro n'obtiendra pas de port de mer. (Agence Havas.)

Les armements maritimes de l'Italie prennent des proportions considérables.

Une circulaire confidentielle du ministre de la guerre vient d'ordonner la fabrication de 400,000 tonnes de biscuit et de 20 millions de cartouches.

Le gouvernement serbe vient d'appeler sous les armes le dernier ban de ses milices, c'est-à-dire tous les hommes valides de quarante à cinquante ans.

Ahmet-Vefik est consolidé dans sa position ministérielle à Constantinople ; il n'est plus question de la nomination de Réouf-

Pacha comme premier ministre. On sait que ce dernier passe pour être du parti russe.

Chronique militaire.

M. le général de Beaufort, commandant la 25^e brigade d'infanterie, est appelé au commandement de la 5^e brigade d'artillerie, au Mans, en remplacement de M. le général Grévy, nommé commandant de l'artillerie du 19^e corps à Vincennes.

M. le ministre de la guerre vient de nommer une commission chargée d'étudier, à l'Exposition universelle de 1878, ce qui peut intéresser l'armée.

En tête du personnel, nous remarquons, comme président, M. le général de division Arnaudeau, commandant la 16^e division d'infanterie.

Hier jeudi, à 1 heure, M. le général de Cisse, commandant le 44^e corps d'armée, a reçu à Nantes les corps des officiers de la garnison, ainsi que les autorités civiles et religieuses.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Dimanche prochain, à 2 heures 1/2, à l'occasion de l'assemblée dite des Récollets, la musique de l'école mutuelle exécutera, au Jardin des Plantes, les morceaux suivants :

Marche basque.....	DEPLACÉ.
Didon, polka.....	BOUSQUET.
La fête d'Enghien, quadrille.....	Id.
Marguerite, schottisch.....	Id.
Le Laboureur, pas redoublé.....	Id.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Mercredi, à 2 h. 3/4, M. le président de Civrac a ouvert la séance.

Le nouvel élu de Doué, M. Guionis-Joubert, était présent. Il a été présenté au Conseil général par M. le préfet, et déclaré admis purement et simplement.

Avant la séance, MM. les conseillers généraux, invités par M. le maire d'Angers, sont allés visiter l'exposition du concours pour la statue de David.

Le Conseil général s'est occupé de nos chemins de fer d'intérêt local; une discussion longue et importante avait eu lieu dans la commission spéciale; le Conseil général a adopté une résolution invitant la Compagnie de Maine-et-Loire et Nantes à exécuter ses engagements en ce qui concerne l'exécution du réseau.

La session du Conseil général a été close hier jeudi.

Dans cette dernière séance, le Conseil a voté 5,000 fr. pour souscription à la statue de David (d'Angers).

Gennes. — Mardi dernier, 9 avril, le sieur Coutoux, pêcheur à Gennes, a aperçu, près de la rive de l'île de Gennes, un noyé qui flottait entre deux eaux.

M. Coutoux s'est empressé de le retirer et de le déposer sur le sol.

Ce noyé ne portait aucune trace de violence; il paraissait âgé de 35 à 40 ans. On n'a trouvé sur lui aucun papier pour établir son identité et il est inconnu dans le pays.

Voici son signalement : Cheveux noirs, front large, barbe châtain foncé, forte moustache; il était vêtu d'une blouse bleue, par dessous un paletot noir; gilet de drap gris, cache-nez violet à rayures noires, chemise toile marquée J. C. ou G. pantalon de velours, caleçon tricoté en dessous.

Dans sa bourse, on a trouvé 49 fr. 05 c.; dans son gilet, une montre en argent suspendue avec un cordonnet.

La décomposition était fort avancée, ce qui indique que la mort date déjà depuis assez longtemps.

Martigné. — Lundi dernier, on a découvert noyé, dans la rivière le Layon, François Francot, domestique à Martigné-Briand, âgé de 20 ans, qui — ainsi que nous l'avions déjà annoncé — avait disparu de son domicile le 31 mars dernier.

Son corps ne portant aucune trace de blessures, on présume qu'il s'est noyé en voulant rattraper son chapeau qui était tombé dans la rivière.

Le 24 de ce mois, au château de la Bretonnière, entre Poitiers et Parthenay, sera célébré le mariage de M. Hubert d'Autichamp avec M^{lle} de Nieul, fille du marquis de Nieul et petite fille du marquis de Coueslin, qui, malgré son grand âge, s'enrôla en 1870 dans les zouaves de Charette. Le-marchal de Mac-Mahon, oncle de la mariée, assistera au mariage. M^{re} Pie, évêque de Poitiers, donnera la bénédiction nuptiale.

Au Conseil général de la Vienne, M. Guiot de la Rochère, au nom de la commission des voies de communication, a lu un rapport concluant à ce que le Conseil général émette le vœu du rachat le plus prompt possible des chemins de fer de Poitiers-Saumur et de Poitiers-Bressuire.

Ce vœu a été adopté.

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a décidé que « l'Etat ne saurait être déclaré responsable d'une blessure faite à un particulier par un militaire qui, malgré la défense de ses chefs, se serait exercé isolément à tirer des coups de feu avec son arme. »

La contrefaçon des billets de banque et des chèques prend à Paris des proportions telles, que différentes maisons de banque ont résolu de prendre des précautions toutes particulières pour éviter d'être victimes de ces vols.

La Société colombophile de Nantes, l'Épervier, a fixé de la manière suivante les concours qu'elle a organisés pour l'année 1878 :

1^{er} concours. — Vieux pigeons. — Thouaré, 22 avril. — Ancenis, 28 avril. — Champocé, 5 mai. — Angers, 12 mai. — Le Mans, 19 mai. — Nogent-le-Rotrou, 2 juin. — Chartres, 9 juin. — Paris, 30 juin.

2^e concours. — Pigeons nés en 1878. — Thouaré, 16 juin. — Ancenis, 23 juin. — Champocé, 30 juin. — Angers, 7 juillet. — Saumur, 24 juillet.

3^e concours. — Vieux et jeunes pigeons. — Tours, 28 juillet. — Montrichard, 4 août. — Villefranche, 18 août. — Bourges, 25 août.

En 1877, on comptait 49 départements qui possédaient des sociétés colombophiles civiles; depuis cette époque le nombre s'est considérablement accru.

Le département de la Loire-Inférieure en possède deux: une à Nantes, l'Épervier; l'autre à Saint-Nazaire, le Petrel.

Le tirage de la loterie de l'Orphelinat Saint-Joseph aura lieu le jeudi 25 avril, à 1 heure après midi, au siège de l'établissement.

Les lots que l'on voudra bien offrir en faveur de cette œuvre seront reçus avec reconnaissance. L'exposition aura lieu à partir du dimanche des Rameaux.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le premier terme payable le 1^{er} avril.

Statistique théâtrale.

Ouverte le 8 octobre 1877 par le Songe d'une nuit d'été, la saison théâtrale a été close à Saumur le 25 mars 1878 avec le Pré aux Clercs.

Durant ces six mois, nous avons eu 27 représentations.

Celles données par des troupes parisiennes sont au nombre de 4: — 3 de comédie, 1 d'opéra-comique.

Les 23 autres soirées ont été offertes par les artistes du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. Chavannes; savoir:

Opéra, 47 représentations: — 4 grands-opéras, 14 opéras-comiques dont un joué trois fois; — comédie ou drame, 6 représentations seulement.

Les grands-opéras sont: la Traviata, la Favorite, Hamlet et le Trouvère.

Principaux opéras-comiques: le Songe, le Postillon, les Cloches de Corneville (trois fois), Mignon, Carmen, l'Étoile du Nord, le Pré aux Clercs.

Les œuvres nouvelles ou n'ayant jamais été représentées sur notre scène sont: les Cloches, Hamlet, Carmen et la Marjolaine.

Certes, la saison théâtrale 1876-1877 avait été très-remarquable sous le rapport des ouvrages lyriques joués à Saumur; mais nous devons, pour être juste, déclarer

que la dernière campagne a été plus riche encore en représentations brillantes. Les dilettantes conserveront le meilleur souvenir des bonnes soirées qu'ils ont eues dans le courant de l'hiver. Citons seulement:

Celle donnée par les 40 musiciens de l'orchestre du théâtre d'Angers, complétée par le Maître de chapelle et le Nouveau Seigneur du village; puis les représentations de la Traviata, de Mignon, des Cloches, de la Favorite, d'Hamlet, du Trouvère, de Carmen et de l'Étoile du Nord.

Par cette statistique, on voit que, comme nouveautés, comme reprises importantes, nous avons été des mieux partagés. La mise en scène, toujours bien soignée, rappelait dans certains ouvrages celle des grands théâtres.

Les interprètes qui, après M^{lle} Hasselmans, ont obtenu des succès, sont: M. Martin, M^{lle} Rita Lelong, M. Pellin, M^{lle} Strassi, M. Odezenne, M^{lle} Lévy-Brun, M^{lle} E. Simon, MM. Boulanger, G. Simon, Servat, etc.

N'oublions pas les trois danseuses qui ont donné, à diverses reprises, d'agréables divertissements chorégraphiques.

L'orchestre, composé de musiciens très-distingués, a toujours fait merveille et n'a pas peu contribué à rendre attrayantes nos représentations lyriques.

Ajoutons que M. Chavannes, souvent au prix de grands sacrifices, n'a négligé aucune occasion d'être agréable au public saumurois. Nous croyons devoir le remercier ici, au nom de tous, de ses brillantes soirées.

Espérons donc que cet habile et intelligent directeur vaudra bien nous revenir à la saison prochaine: c'est le vœu des amateurs de spectacle. Que l'on songe à quel degré d'abaissement tomberait l'art théâtral à Saumur — de nos jours surtout où les véritables artistes deviennent de plus en plus rares — si les représentations de la troupe d'Angers venaient à nous faire défaut! Les exemples ne manquent pas à ce sujet, même dans des villes beaucoup plus importantes que la nôtre.

Angers, on le sait, sacrifie chaque année une grosse subvention pour posséder des artistes convenables et un orchestre digne des plus grandes scènes.... Et nous en profitons largement, il faut bien le dire. Sans cette heureuse aubaine, quelle est la troupe plus ou moins subventionnée qui pourrait venir donner sur notre scène, dans une saison, quinze à vingt représentations d'opéra?... Et quel orchestre aurions-nous?...

Faits divers.

Le téléphone et le phonographe sont dépassés!

Ces deux appareils commençaient, du reste, à vieillir, et le besoin d'une invention nouvelle devenait urgent. C'est encore de l'Amérique « que nous vient cette lumière. »

L'aérophone semble destiné à rendre de réels services; cet appareil, qu'on place sur la cheminée d'une locomotive, peut, au premier signal du mécanicien, prononcer, d'une voix qui laisse bien loin celle de Sten-tor, puisqu'elle se fait entendre à plusieurs milles, des paroles dans le genre de celles-ci:

« Je suis la machine une telle et je m'arrêterai à telle station. » Ou bien: « Je viens de dérailler; envoyez du secours. »

Ceci a l'air d'un canard, mais rien n'est plus authentique. L'aérophone, expérimenté en présence de plusieurs savants américains, a donné des résultats surprenants.

UN REMÈDE BON MARCHÉ. — Prendre deux capsules de goudron de Guyot au moment de chaque repas, dans les cas de rhume, toux, bronchite, catarrhe, phthisie, et, en général, dans tous les cas d'affection des bronches et des poumons.

Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules, ce qui remet le prix du traitement à dix ou quinze centimes par jour, et dispense d'employer pâtes, sirops, tisanes.

NOMBREUSES IMITATIONS. — Exiger sur l'étiquette la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt, pharmacies Besson, Perdreau, à Saumur, et dans la plupart des pharmacies. (13)

Pour les articles non signés: P. GODET.

Dans le traitement des rhumes, gripes, bronchites, etc. Les médecins recommandent spécialement le Sirop et la Pâte de Pierre Lamouroux.

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. 100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIERE Du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), darts, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fébrile en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses; sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures:

Cure N° 67,544: Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombée dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes; et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière est bien nommée, car, béni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{lle} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière; BEAUFRETON-POIRIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (139)

Rhumes et Maladies de Poitrine.

SIROP

ANTIPHLOGISTIQUE

BRIANT

Pharmacie BRIANT, 150, rue de Rivoli, PARIS

Depuis plus de cinquante années, le SIROP de BRIANT est recommandé par les Médecins dans les maladies de l'appareil respiratoire: Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Gripes, etc.

C'est le plus actif, le plus agréable et le meilleur marché des médicaments pectoraux.

Pour éviter les imitations et les contrefaçons, inefficaces ou nuisibles, exigez l'instruction en neuf langues et la signature très-lisible de l'inventeur.

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

P. GODET, propriétaire-gérant.

